

Instructeur-trice LEADER

Synthèse de l'offre

Employeur : REGION OCCITANIE
22 AVENUE DU MARECHAL JUIN
31406 TOULOUSE Cedex 9
Référence : 0031210700352310
Date de publication de l'offre : 12/07/2021
Date limite de candidature : 30/09/2021
Poste à pourvoir le : Dès que possible
Type d'emploi : Contrat de projet
Durée de la mission : 46 mois
Ouvert aux contractuels : Oui (Art. 3 alinéa II loi 84-53)
Temps de travail : Complet
Durée : 35h00
Nombre de postes : 4

Lieu de travail :

Lieu de travail :
22 AVENUE DU MARECHAL JUIN
31406 TOULOUSE Cedex 9

Détails de l'offre

Grade(s) : Rédacteur
Famille de métier : Europe et international > Gestion des affaires internationales
Métier(s) : Chargé ou chargée des affaires européennes et internationales

Descriptif de l'emploi :

Autorité de gestion des Programmes de Développement Rural (PDR) Midi-Pyrénées (MIP) et Languedoc-Roussillon (LAN) pour la période 2014-2020, la Région Occitanie assure l'instruction des mesures 19 - Leader, dont la programmation est effectuée par les GAL (Groupes d'Action Locale), au nombre de 22 sur le périmètre PDR MIP et 16 sur le périmètre PDR LAN.

Suivant le glissement du calendrier de la Politique Agricole Commune, cette période de programmation a été prolongée de 2 ans, la fin de la mission d'instruction de la Région s'achevant au 30 juin 2025.

Profil recherché :

Connaissance des règles de gestion des fonds européens, notamment du FEADER et du dispositif LEADER
Bonne maîtrise des outils bureautiques et aptitude à maîtriser un outil informatique spécifique (OSIRIS)
Rigueur, autonomie, qualités relationnelles et rédactionnelles, capacité d'adaptation et d'initiative
Sens de l'organisation
Sens du travail en équipe et en transversalité avec plusieurs services/partenaires

Missions :

L'instructeur/trice LEADER est placé sous la coordination directe du/de la responsable d'unité " LEADER", au sein du Service Ruralité et Montagne.

Dans l'objectif de bonne réalisation de la fin de gestion du programme, intégrant la dotation financière de 2 années de transition dont bénéficie le programme LEADER, l'instructeur/trice sera chargé/e de l'instruction des dossiers de demandes d'aide et de demandes de paiement transmis par les GAL.

L'instructeur/trice est l'interlocuteur privilégié d'un ou plusieurs GAL pour le suivi des dossiers de sa programmation, tout en s'inscrivant dans le cadre des missions collectives de l'équipe. Il/elle pourra à ce titre être appelé/e à participer à des actions de mutualisation ou des actions transversales concourant directement à la gestion des

dossiers du programme.

Il/elle exercera les missions suivantes :

- Gestion, instruction, engagement et paiement des dossiers LEADER des GAL,
- Suivi des dossiers LEADER en lien avec les GAL, les cofinanceurs et les porteurs de projets,
- Suivi pour coordination des dossiers instruits dans d'autres directions et faisant l'objet d'un co-financement LEADER,
- Participation aux réunions de coordination avec les autres gestionnaires LEADER ou FEADER,
- Appui réglementaire aux GAL (dépenses éligibles, pièces à joindre...),
- Participer à la mise à jour des outils d'instruction et au travail mutualisé de contrôle de la qualité des dossiers.
- Suivi de la programmation des GAL et participation aux réunions organisées dans ce cadre,
- Préparation des contrôles,
- Mise en œuvre de visites sur place,
- Archivage des dossiers.

Contact et informations complémentaires : Le dépôt de candidature doit être déposé en un seul PDF nominatif par candidature (Lettre de motivation + CV attachés) sur la boîte mail suivante : [daprhag.recrutementT@laregion.fr](mailto:daprhasg.recrutementT@laregion.fr) avant le 20 Janvier 2021.
Merci de rappeler la référence de la vacance d'emploi selon le format publié (CP-DATRM-2021-7.1-T).
Téléphone collectivité : 05 61 33 50 50